

**ARRÊTÉ DEP-2024-277 PORTANT NOMINATION DU JURY DU CERTIFICAT D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-22 et D 337-23 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 25 juin 2018 portant création du certificat d'aptitude professionnelle esthétique, cosmétique, parfumerie ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2024-1002 nommant les présidents de jurys aux certificats d'aptitude professionnelle ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du certificat d'aptitude professionnelle esthétique, cosmétique, parfumerie pour la session 2024 dans l'académie de Créteil, est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Alexandra SAGOT-DURAND, professionnelle

Vice-présidente :

Madame Lydie ROLLAND, enseignante

Enseignants :

Monsieur Abdelhakim DJAZOUBI

Monsieur Amadou SARR


Professionnelles :

Madame Sabrina MANNONI

Madame Catherine PICARD

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.


Frédéric MULLER